

**SALON DE LA MAQUETTE ET DU JEU VIDEO  
10 ET 11 MARS 2018  
SALLE DES FETES DE PITHIVIERS**

**DOSSIER TECHNIQUE DE L'EXPOSANT**

**SOMMAIRE**

**I-Règles communes aux exposants amateurs et professionnels**

**A-Les étapes**

**B-Planning et interlocuteurs**

**C-Réglmentation**

**D-Livraisons et accès**

**II-Règles spécifiques pour les exposants professionnels du jouet**

## **A-Les étapes**

Afin d'optimiser la préparation du salon, voici la liste des étapes essentielles :

- 1-Communiquez vos besoins et informations essentiels au bon déroulement du salon, au plus tôt.
- 2-Transmettez à vos interlocuteurs (II), tout document administratif nécessaire à la mise en place du salon (assurances, conditions générales de vente pour les professionnels du jouet...).
- 3-Faire valider votre plan décoration par les organisateurs (réglementation technique afin de s'assurer que la disposition de vos objets et matériels est compatible avec les normes de sécurité/incendie de la salle).

## **B-Planning et interlocuteurs**

### **-Planning technique**

#### 1-Montage des stands nus :

-installation des exposants possible le vendredi 9 mars 2018 de 13h30 à 17h30 ou le samedi 10 mars 2018 de 8h à midi.

#### 3-Exploitation du salon

Samedi 10 mars 2018 de 14h à 19h et Dimanche 11 mars 2018 de 9h à 18h.

#### 5-Généralités

Aucun matériel ne sera autorisé à sortir du salon avant la fermeture.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommages sur les matériels disposés, aux abords et sur les différents stands. Chaque exposant restant responsable de ses objets et de son matériel.

L'association décline également toute responsabilité en cas de perte ou de vol de biens appartenant à l'exposant.

### **-Vos interlocuteurs**

#### Organisation :

Association 100% Pithiverais  
4 rue de la Poterne  
45300 ESTOUY  
02-38-06-05-99  
contact@pithiverais.net

#### Coordination et placement des exposants :

Merci de contacter le 06 60 99 03 45

## C-Réglmentation

### **IMPÉRATIFS TECHNIQUES D'AMÉNAGEMENT DES STANDS**

Il est strictement interdit de procéder à tous travaux touchant les conduits de fumée, d'eau, d'air comprimé, les circuits électriques, téléphoniques, canalisations d'eau ou de vidange, monte-charge et tranchées pour canalisation, à tout perçage, accrochage ou scellement, à la dépose des portes, à la fixation d'antenne..., ainsi qu'à tout matériel fourni par l'installateur officiel du salon.

Les exposants devront laisser les emplacements qu'ils auront occupés, notamment les cloisons et aménagements, dans l'état où ils les ont trouvés.

Aucune cloison ne peut être percée. Seule l'utilisation de patafix ou, à défaut, d'un ruban adhésif double face léger est autorisée, ce dernier ne devant laisser aucune trace sur le support après démontage.

Les réparations et dommages consécutifs à l'inobservation des clauses énoncées ci-dessus seront intégralement à la charge de l'exposant.

Il est impératif de communiquer votre bulletin d'inscription, au plus tard le : **31 JANVIER 2018**, afin que votre dossier soit validé par l'organisateur.

#### **-Stockage :**

Les exposants doivent obligatoirement prévoir l'enlèvement de leurs emballages avant l'ouverture du salon.

#### **-Livraisons et accès :**

Vous avez la possibilité d'approvisionner votre stand, durant les jours d'ouverture au public.

L'accès se fait par le parking exposants situé en haut et sur le long de la salle des fêtes, place Chantoiseau 45300 Pithiviers.

L'arrêt et le stationnement sont interdits sur les couloirs de circulation.

## **II-Réglementation pour les exposants**

Les conditions particulières de participation au salon concernant les exposants apparaissent dans le formulaire d'inscription ci-joint. Veuillez remplir le formulaire et nous le renvoyer par voie postale à l'adresse indiquée ci-dessous :

Association 100% Pithiverais  
Organisation du Salon de la Maquette et du Jeu Vidéo  
4 rue de la Poterne  
45300 ESTOUY

## Bulletin d'inscription

**Exposant**

À retourner à :

**Association 100% Pithiverais**  
**Organisation du Salon de la Maquette et du Jeu Vidéo**  
**4 rue de la Poterne**  
**45300 ESTOUY**

Avant le 31 janvier 2018

CATÉGORIE MaquetteNom, prénom et coordonnées de l'exposant :

.....  
 .....  
 .....

Nature du stand : .....Nombre de mètres linéaires : .....mlÉlectricité    oui  non Wifi    oui  non 

Trois repas sont proposés : (plateau-repas x2 et choucroute le samedi soir, boisson comprise)

Nombre de repas réservés :     samedi midi    X ..... personne(s) X 12 euros TTC  
     samedi soir    X ..... personne(s) X 12 euros TTC  
     dimanche midi X ..... personne(s) X 10 euros TTC

Soit un montant total de .....euros TTC

Règlement par chèque à l'ordre **Association 100% Pithiverais**, à joindre à votre dossier d'inscription, au plus tard avant le 31 janvier 2018.

**NB : Merci de vous munir de rallonges électriques, nappes et autres matériels nécessaires à l'installation de votre stand.**

Veillez indiquer ci-dessous :

Police d'Assurance RC – N° .....

Compagnie d'assurance : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....Télécopie : .....

Je certifie avoir pris connaissance du règlement de la salle des fêtes ci-joint et m'engage à le respecter.

Fait à : ....., le .....

Signature de l'exposant :